annoncée ce matin, à sept heures, par des salves d'artillerie. Le square Duplessis, où s'élève la statue de Houdon, est brillamment décoré et pavoisé de drapeaux français et russes, à cause de la présence de M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, qui assiste à l'inauguration. A dix heures, une revue des troupes de la garnison a été passée par le général Pagès. Les troupes ont ensuite défilé devant la statue de Hoche en présence du général Gallimard, représentant le ministre de la guerre, du préfet de Seine-et-Oise et des autorités.

Enfin, à deux heures, a eu lieu l'inauguration de la statue. Le ministre de l'instruction publique était représenté à cette cérémonie par M. Larroumet, directeur des beaux-arts, et l'Institut par une délégation composée de MM. Bailly, Paul Dubois, le comte Delaborde, Cavelier, Garnier, Jules Breton, Daumet, Thomas et Normand. On remarquait aussi sur l'estrade élevée devant la statue M. Bargeton, préfet de Seine-et-Oise, les généraux Gallimard et Pagès, de nombreux officiers, M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, M. Lefebvre, maire de Versailles, et le conseil municipal.

Dès que la statue est découverte, un orchestre fait entendre la *Marseillaise*, puis l'*Hymne national russe*, aux applaudissements de la foule. Puis M. Larroumet prononce, au nom du ministre de l'instruction publique, un discours dans lequel il rappelle de quelle manière le comité d'initiative a mené son œuvre à bonne fin et notamment la souscription du tsar.

« Par un acte de générosité impériale, dit-il, le souverain d'un grand pays ami de la France a consacré l'admiration que votre compatriote excitait jadis dans le monde entier. C'est pour vous un motif de grande fierté ; nous en prenons tous notre part et nous prions M. l'ambassadeur de Russie de se faire l'interprète de notre respectueuse gratitude. »

M. Larroumet fait un long éloge de l'artiste. Plusieurs discours ont encore été prononcés, puis M. Larroumet a remis les palmes académiques à plusieurs personnes.

Un malfaiteur dans une église

Saint-Brieuc, 28 juin. — La nuit dernière, un malfaiteur s'est introduit dans la cathédrale de Saint-Brieuc, par un vitrail brisé.

Après avoir forcé les troncs, le misérable a mis le feu à un confessionnal renfermant une statue de la vierge.

La grève des déchargeurs de blé à Dublin

Dublin, 28 juin. — On craint la disette pour mardi, à cause de la grève des déchargeurs de blé; d'autre part, les ouvriers de plusieurs grandes boulangeries se sont ralliés à la grève; enfin, les employés des chemins de fer refusent de charger les sacs de grains dans les trains.

Graves désordres en Russie

St-Pétersbourg, 28 juin. — De graves désordres se seraient produits dans la province de Kherson. Les détails manquent.

Congrès et meeting socialistes

Vienne, 28 juin. — Le Congrès socialiste a tenue aujourd'hui, sa première séance, recueillant de nombreuses adhésions des provinces d'Autriche et aussi de l'étranger, notamment de Paris, d'Angleterre, d'Irlande, de Westphalie, de Suède, etc.

Les discours et l'annonce de l'accroissement des forces socialistes ont soulevé des applaudissements frénétiques.

Le principal discours, prononcé par Adler, constate que le socialisme autrichien, qui est solidaire de la démocratie internationale, peut regarder avec confiance l'avenir qui lui appartient.

Amsterdam, 28 juin. — Un grand meeting socialiste a été tenu cette après-midi.

On a reproché au gouvernement et aux classes dirigeantes de dépenser de grosses sommes pour recevoir l'empereur Guillaume, alors qu'on ne fait rien pour les classes ouvrières.

Grand enthousiasme, gros succès pour les orateurs.

Une nouvelle séance orageuse à la Chambre italienne. — Echange de coups de poing

Rome, 28 juin. — Les tribunes de la Chambre sont bondées; le corps diplomatique est au grand complet.

Au début de la séance, M. Cavollotti parle sur le procès-verbal.

Un violent débat s'engage entre l'extrême-gauche et le président de la Chambre.

M. Cavallotti, avec un grand sang-froid, indique que la solution possible est que M. Brin retire son interpellation; mais, avant que le procès-verbal soit épuisé, le président donne la parole à M. Brin. L'extrême-gauche l'accueille par ces apostrophes : « Amiral suisse! compère ! » et autres.

L'amiral Brin parle à peine une minute, il est impossible de rien entendre, sa voix est couverte par des cris.

A peine est-il assis que M. di Rudini se lève et répond; mais pas un mot de sa réponse ne peut être entendu.

Il paraît que les interpellations sur la politique étrangère sont terminées. Dans les tribunes on demeure stupéfait.

M. Biancheri annonce qu'il va lire une motion.

A ce moment, une discussion violente éclate au centre gauche.

M. Sonirino jette son mouchoir ou du papier contre M. Cavalotti qui est dans l'hémicycle. M. Cavalotti s'élance vers M. Sonirino, mais il est entouré par d'autres membres du centre; MM. Canzio et Fralli viennent à son secours ; des coups de poing sont échangés. Le président se retire et la séance est suspendue. On fait évacuer les tribunes, mais l'hémicycle reste très-animé et on menace de faire évacuer la tribune des journalistes.

Rome, 28 juin. — Voici, en substance, la déclaration faite par M. di Rudini, en réponse à l'interpellation de M. l'amiral Brin:

« Le gouvernement entend persévérer dans la politique de paix que l'Italie soutient depuis longtemps.

» Pour atteindre ce but, ajoute le président du Conseil, l'Italie et l'Europe peuvent être certaines, je le répète, que nous maintiendrons fermes et solides nos alliances avec les empires du centre. » (Applaudissements sur les bancs de la majorité)

Après un appel à la concorde du président de la Chambre et de M. Cavalotti, doyen d'âge, la session est déclarée close.

Rome, 28 juin. — A la sortie de la séance, MM. Cavalotti et Canzio, sont accueillis par de nombreux applaudissements sur la place Monte-Citorio, c'est une vraie manifestation en l'honneur des deux députés qui se dérobent à la foule.

On croit plus que jamais, à la suite des incidents d'hier et d'aujourd'hui, que des élections générales auront lieu en novembre.

M. de Mun à Lyon

Lyon, 28 juin. — Une réunion à laquelle assistaient six mille ouvriers a eu lieu cette après-midi dans les bâtiments de l'usine Satre, constructeur, pour entendre M. de Mun qui, pendant deux heures a traité la question des syndicats mixtes et de l'union des patrons et des ouvriers. Très grand succès oratoire. A la sortie une longue et chaleureuse ovation a été faite à l'orateur qui a dû se dérober pour échapper à des manifestations enthousiastes sur la voie publique.

Le renouvellement de la triple alliance

Rome, 28 juin. — On assure que M. di Rudini aurait confié secrètement a un homme politique que la triple alliance était renouvelée depuis une vingtaine de jours. L'Allemagne, par suite de l'attitude de l'Angleterre, se serait montrée moins difficile sur la question des armements.

Le renouvellement de la triple alliance serait donc un fait absolument accompli.

La désertion en Autriche

Vienne, 28 juin. — Quelques soldats d'un régiment stationné à Cracovie ont déserté, il y a quelques jours, et ont passé sur le territoire russe. Le lendemain, ils revinrent, déguisés, à Cracovie, et pénétrèrent dans les bureaux du commandant du corps, après en avoir fracturé les portes. Arrêtés au moment où ils s'enfuyaient, ils furent fouillés; on saisit sur eux plusieurs documents militaires très importants.

Ces faits ont produit une certaine émotion dans les cercles militaires à Vienne, émotion qui n'a fait que s'accroitre quand on a appris aujourd'hui qu'à la suite d'un entretien avec le ministre de la guerre, le ministre de la justice s'est engagé à présenter un nouveau projet de loi contre l'espionnage.

Disette de pommes de terre en Allemagne

Berlin, 28 juin. — Des bagarres ont éclaté sur différents marchés, en province, par suite de la disette des pommes de terre, dont le prix a augmenté dans des proportions considérables. La police a dû intervenir dans certaines localités.

Ces troubles, qui avaient pris naissance au marché de Nowawes, près Potsdam, commencent à se propager à Francfort, Osnabrüuck, etc.

Ces troubles montrent bien que le gouvernement s'était trompé lorsqu'il affirmait, il y a quelque temps, qu'il existait des provisions suffisantes de pommes de terre dans le pays. Les prix qui étaient en avril de 75 marks pour 1,000 kilos, ont monté à 87 m 50 en mai et sont arrivés en juin à 112 marcks soit une augmentation de 5 0/0 en trois mois.

Le droit d'accroissement

Nos lecteurs n'auront pas oublié le projet de loi déposé par M. Rouvier au sujet de l'application du prétendu droit d'accroissement ; ce projet est retiré par le gouvernement. On lit à ce sujet dans le compte rendu officiel de la séance d'hier à la Chambre des députés :

« M. le président. — J'ai reçu de M. le ministre des finances ampliation du décret suivant :

» Le président de la République française,

« Sur le rapport du ministre des finances,

» Décrète :

« *Article unique*. — Est et demeure retiré le projet de loi présenté le 29 janvier 1891 à la Chambre des députés (n° 1159) et relatif au mode de payement des droits d'accroissement établis par les articles 4 de la loi du 28 décembre 1880 et 9 de la loi du 29 décembre 1884.

» Fait à Paris, le 27 juin 1891.

» CARNOT.

» Par le Président de la République :

» *Le ministre des finances*,

» ROUVIER. »

Acte est donné du retrait. — Le décret sera inséré au procès-verbal de la séance et déposé aux archives.

L'accident du « Seignelay »

Paris, 28 juin. — *L'Estafette* annonce que « quelques officiers supérieurs de la marine ont rendu visite à M. le commandant Conneau, du *Seignelay*, pour protester contre sa mise en disponibilité.

» Le ministre vient de prescrire une enquête à ce sujet.

» On annonce que M. le capitaine de frégate Lafon, qui commandait le *Seignelay* au moment où s'est produit l'accident dont le conseil d'enquête a déclaré M. Conneau responsable, vient d'être frappé d'une mesure qui équivaut en fait à un retrait d'emploi ».

Victime du devoir

Nancy, 28 juin. — Le chef de gare du Mont-sur-Meurthe, près Lunéville, M. Fousse, en voulant écarter deux femmes qui se trouvaient sur la voie au passage d'un train, a été tamponné hier matin à dix heures par le train se dirigeant sur Nancy.

La mort a été instantanée; le corps était horriblement broyé.

Les manœuvres navales

Nice, 28 juin. — La cannonière *Acheron* et les torpilleurs 63, 64, 97 et 103 sont entrés hier, à la nuit, en rade de Villefranche.

L'*Acheron* a fait une reconnaissance pendant la nuit ; il a été attaqué par les quatre torpilleurs qu'il a repoussés à coup de canon et en utilisant les projections électriques.

Cette flottille, dont la mission était de défendre la côte de Menton à Saint-Tropez, a quitté Villefranche ce matin.

Le tsar et l'Allemagne

Copenhague, 28 juin. — Le tsar a eu pendant quelque temps l'idée de profiter de son voyage à Copenhague, pour faire une visite à Berlin ; il s'agissait pour lui de rendre sa politesse à Guillaume II qui, déjà deux fois, a visité la cour de Saint-Pétersbourg.

On apprend maintenant que le tzar a définitivement abandonné son projet : le roi Christian lui aurait, assure-t-on, démontré que sa visite à Berlin en ce moment, aurait beaucoup d'inconvénients: du reste, la tsarine a été la première à combattre ce projet de voyage.

Le grand-duc de Luxembourg victime d'un accident de voiture

Luxembourg, 28 juin. — Un accident de voiture est arrivé avant-hier au grand-duc Adolphe qui se rendait de Luxembourg au château de Valferdange.

La voiture du grand-duc a été accrochée par une charrette conduite par une femme et a versé.

Le souverain a été jeté hors de la voiture ; il en a été quitte pour quelques légères contusions.

La voiture grand-ducale étant complètement cassée, Son Altesse a dû continuer son chemin à pied.

Les gymnastes français à Prague

Prague, 28 juin. — les gymnastes français viennent d'arriver ; les Sokols et toute la population leur ont fait des ovations enthousiastes, à la gare et dans les rues, au cri de « Vive la France ! »

La police ayant interdit la participation des gymnastes étrangers au cortège de lundi, les gymnastes français assisteront, dans une tribune spéciale à l'arrivée du cortège devant l'hôtel-de-ville où le maire recevra les délégués français et slaves.

Le drame de la rue Montaigne

Paris, 28 juin. — Toutes les recherches faites pour retrouver l'individu avec lequel Chollet se trouvait avant-hier sont demeurées infructueuses.

Cet individu s'appelle Alfred Robert. Il habitait Vincennes avec sa mère, mais trois fois par semaine, il venait chez Chollet.

MM. Goron, Gaillarde et douze agents de la Sûreté sont lancés à sa recherche.

Son signalement a été donné au greffier de la Morgue, pour qu'il soit immédiatement reconnu dans le cas où il se serait suicidé.

Le colonel Lichstenstein

Le colonel Lichstenstein, est atteint depuis hier par la limite d'âge et quitte le service de la maison militaire du président de la République.

Il est aujourd'hui remplacé dans ces fonctions par M. Courtès-Lapeyrat, chef d'escadrons au 6e hussards, qui est actuellement attaché à la direction de la cavalerie au ministère de la guerre.

Le chef d'escadrons Courtès-Lapeyrat a été officier d'ordonnance du général Ferron et du général Logerot, lorsqu'ils étaient ministres de la guerre.

Bravo, la « Touraine ! »

New-York, 28 juin. — Le nouveau steamer la *Touraine*, de la Compagnie générale transatlantique a achevé hier son premier voyage du Havre à New-York, atteignant la jetée à onze heures ce matin.

La traversée a été très rapide, et les agents de la Compagnie déclarent que le navire a *battu le record*.

On dit que la *Touraine* n'a mis pour venir que sept jours trois heures et onze minutes, battant ainsi le meilleur record des autres bâtiments de cette ligne d'environ vingt heures.

LE SERVICE DES POSTES & TÉLÉGRAPHES

A ROUBAIX

M. Emile Moreau, député de Roubaix, vient d'adresser la lettre suivante à M. le ministre du commerce :

» Monsieur le Ministre,

» La ville de Roubaix, dont la population dépasse 115.000 habitants, exclusivement adonnée à l'industrie, n'est pourvue que d'un bureau de postes et télégraphes.

» Le télégraphe n'y possède qu'un guichet et, de dix heures à midi, moment de la bourse des matières, on attend de 15 à 20 minutes pour déposer les nombreux télégrammes adressés dans le monde entier.

» Les trois pupitres sur lesquels on écrit les dépêches sont très étroits, trop rapprochés et semblent être disposés pour permettre des indiscrétions inévitables.

» Pour la poste, un seul guichet est ouvert pour les chargements et mandats, et encore, ce guichet est fermé de *midi à une heure et demie*, précisément au seul moment où les ouvriers ont le temps de s'y présenter.

» Le dimanche un seul guichet est ouvert, le matin, pour tout le service postal, et c'est le seul jour où les ouvriers ont le temps de s'y présenter pour envoyer, au lendemain de leur paie, quelque argent à leurs enfants soldats.

» La cabine téléphonique est dans la salle du public, on n'y voit pas clair et on y respire un air intolérable.

» C'est, en un mot, pour toutes les parties du service, une installation aussi déplorable que possible, au-dessous de tout ce qu'on peut imaginer. Une grande administration, pour sa dignité, doit autre chose au public qu'elle est appelée à desservir.

» Je n'insisterai pas, Monsieur le ministre, sur l'importance commerciale et industrielle de la ville de Roubaix; il me suffira de citer quelques chiffres relatifs à son mouvement postal;

Pendant l'année 1889 le nombre d'objets postaux ; tant à l'arrivée qu'au départ, a été de *dix millions deux cent mille*.

» Le nombre des chargements a dépassé *quatre-vingt mille* et celui des mandats *quarante mille*, représentant une somme de quatorze cent mille francs.

» Le produit de la correspondance, au départ de Roubaix, représente, pour l'Administration des Postes, une somme supérieure à quatre cent mille francs.

» Il y a, en France, *treize départements* dont le produit est inférieur à celui de la seule ville de Roubaix.

» Les recettes télégraphiques de la ville de Roubaix, seule, sont plus fortes que celles de *cinquante départements*, pris isolément.

» Il y a *vingt-cinq départements* qui expédient moins de télégrammes que la ville de Roubaix, seule.

» Il est facile de comprendre que, dans ces conditions, le service ne peut qu'être fort incomplet.

» Et si l'on ajoute, à ces considérations sommaires, que le territoire bâti de Roubaix est très étendu, que nombre d'usines sont situées jusqu'à trois kilomètres du bureau, que le nombre des facteurs est insuffisant et que leurs tournées radiantes sont mal organisées, on restera convaincu que la dernière des bourgades est mieux desservie que notre grande ville industrielle.

» La question est soulevée depuis longtemps déjà :

» Le 27 août 1883 je faisais émettre un vœu par le conseil général du Nord pour l'établissement de trois bureaux auxiliaires : l'administration répondait par une fin de non recevoir, mais que, cependant, si la Ville consentait à en faire les frais, elle examinerait.

» Ce vœu, renvoyé, avec sa réponse, à l'examen du conseil municipal, fut l'objet d'un rapport complet, présenté le 19 août 1887. L'administration répondit cette énormité :

« La ville de Roubaix est autorisée à ouvrir autant de » bureaux de poste qu'il lui plaira à condition de :

» 1° Fournir gratuitement les locaux nécessaires à l'ex- » ploitation du service et logement du directeur et sub- » venir à tous frais d'installation, chauffage, éclairage, » mobilier de bureau, etc., etc.

» 2° Payer toutes les dépenses afférentes à l'installa- » tion de la ligne et des appareils télégraphiques.

» 3° Assurer à ses frais le transport des dépêches.

» 4° Payer pour chaque bureau 14,885 fr., pour traite- » ment du personnel.

» Cette subvention de 14,885 fr. serait payable d'avan- » ce par moitié au commencement de chaque semestre. »

» Evidemment l'auteur de cette réponse ne s'était pas donné la peine d'étudier la question; il avait fait la réponse banale que l'on adresse aux localités dont le service n'est pas rémunérateur ; aussi, comme c'est loin d'être le cas de Roubaix, je priai le conseil général d'émettre un nouveau vœu, ce qu'il fit le 23 août 1888; il obtint une réponse équivalente.

» L'année dernière, le Conseil d'arrondissement de Lille revint à la charge, et le Conseil général appuya son vœu ; il fut encore répondu que la ville devait prendre toutes les dépenses à sa charge.

» Et, cependant, il y a là, monsieur le ministre, une situation particulièrement intéressante, qui n'a d'analogue dans aucune ville française ; ainsi, si nous cherchons des exemples dans notre région, la moins bien desservie, relativement à sa population nous constatons :

» Que Paris a 85 bureaux pour 2.400.000 habitants, soit un bureau par 28.000 habitants;

» Que Lille a 7 bureaux pour 190.000 habitants, soit un pour 27.000;

» Que Rouen en a 7 pour 107.000 habitants, soit un pour 15.000 habitants;

» Que le Havre en a 4 pour 112.000 habitants soit un pour 28.000;

» Que St-Quentin en a 2 pour 47.000 habitants, soit un par 23.5000;

» Que Boulogne en a 2 pour 46,000 habitants, soit un pour 23.000 ;

» Que Dunkerque en a 2 pour 38,000 habitants, soit un pour 19,000 ;

» Qu'Arras en a 2 pour 27,000 habitants, soit un pour 13,500 ;

» Que Laon en a 2 pour 13,000 habitants, soit un pour 6,500 ;

» Et Roubaix en a un pour 115,000 habitants !

» Et si l'on considère que Roubaix est une ville exclusivement industrielle, que les usines tiennent une place considérable, que, par conséquent, à nombre égal d'habitants, elle occupe un plus grand espace que les villes qui viennent d'être citées, on restera convaincu qu'il y a là un besoin de première nécessité à satisfaire.

» A population égale, encore, la correspondance commerciale y est plus nombreuse que la correspondance privée, qu'en toute autre ville.

» Roubaix est une ville toute moderne. Elle n'a pas eu, comme les villes anciennes, la ressource des vieux monuments pour y installer ses différents services. Besoins administratifs hospitaliers, scolaires, etc, ont nécessité des locaux qu'il a fallu installer de toutes pièces ; aussi a-t-elle dû faire des frais plus considérables que les autres villes. Ce serait pour elle un poids écrasant si elle devait, en outre, faire face aux besoins des services de l'Etat.

» L'industrie de Roubaix donne lieu à une correspondance d'affaires énorme. Les services postaux et télégraphiques doivent être rapides, sous peine de porter le plus grave préjudice au vaste mouvement commercial dont cette ville est le centre. Le service actuel, incomplet, mal organisé, lent, est incapable de se plier à l'immense activité du milieu à desservir. Une réforme profonde s'impose : il faut qu'elle s'opère dans le plus bref délai, sous peine de faire un tort considérable à notre agglomération, si active, si industrieuse, si intéressante.

» J'espère que vous estimerez comme moi, Monsieur le Ministre, qu'il y a lieu d'étudier, d'urgence, cette situation si exceptionnelle. Aussitôt que les informations de votre service vous seront parvenues, je me mets à votre disposition pour rechercher, d'accord avec vous et la municipalité, quelles mesures il y a lieu de prendre pour amener le service des correspondances au point de perfection qu'exige le mouvement d'affaires de la ville de Roubaix.

» Je vous prie d'agréer, etc. » Emile MOREAU.

» Député de Roubaix. »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La fête de gymnastique du Manège. — La grande fête de gymnastique, donnée par l'Association régionale du Nord et du Pas-de-Calais, avait attiré au Manège, dimanche après-midi, une assistance aussi nombreuse que distinguée. M. Julien Lagache, maire de Roubaix, y assistait. Une foule de dames, aux claires et ravissantes toilettes d'été. Une nuée de commissaires, s'acquittant du service d'ordre avec une parfaite courtoisie. Mais une chaleur, sous ce vaste hall; une chaleur !...

Le public a beaucoup applaudi les très remarquables exercices qui ont été exécutés. Nous devons une mention très flatteuse à la section d'élite de l'association, qui a enlevé les mouvements d'ensemble du concours de Genève — dont quelques uns d'une grosse difficulté — avec une aisance stupéfiante et un ensemble qui ne laissait presque pas à désirer. « Section d'élite » n'est pas de trop, car il est, pensons-nous, à peu près impossible de faire mieux.

La même section s'est encore fait applaudir dans le travail artistique aux barres parallèles et anneaux, — le triomphe des biceps musculeux et de la souplesse.

Très original le « Tournoi des gladiateurs » ressuscitant pour un instant, dans l'archi-moderne arène de Barbieux, les jeux épiques de l'ancienne Rome : le pavois, qui a couronné cet exercice, a soulevé une véritable ovation. C'était vraiment très beau, et la société de Cambrai, qui s'était chargée de ce numéro, a droit à d'unanimes félicitations.

Félicitations aussi aux vaillants pupilles de la *Roubaisienne* — toujours à la hauteur de leur réputation — à la société de Valenciennes pour son ballet des faucheurs, à l'excellente société d'Arras qui a été parfaite dans l'exercice du cheval aux arçons, et dont les sauts à la perche ont été prodigieux.

En un mot, superbe programme, enlevé d'une façon superbe. L'excellente *Fanfare Delattre*, sous la direction de M. Knorr, prêtait son gracieux concours à la fête : c'est dire que la partie musicale n'a pas plus laissé à désirer que le reste.

Les succès de l' « Aviron ». — Dimanche, le cercle nautique l'*Aviron*, a continué, à Abbeville, la série de ses succès. Il a remporté deux deuxième prix en seniors et un troisième prix en quatre seniors.

La fête de saint Jean-Baptiste a été célébrée, dimanche avec une grande solennité, dans la nouvelle paroisse du Raverdi. C'était la première fois que la paroisse fêtait son patron; aussi son zélé curé, M. l'abbé Delsalle n'avait-il rien négligé pour donner aux offices de cette journée tout l'éclat désirable.

A la grand'messe, célébrée par M. le curé, la maîtrise a interprété la messe de N.-D. des Anges. M. Leclercq, sous-directeur de la société, a conduit d'une main sûre et ferme. les chanteurs dont l'exécution a été excellente. Le directeur, M. Minssart, avec son talent habituel, a fait entendre, après l'élévation un *O Salutaris* adapté à un air de *Patrie* de Paladilhe, en parfaite harmonie avec le caractère religieux des paroles liturgiques. Un *Agnus Dei* de Laurent de Rillé a été chanté d'une manière digne d'éloges par M. Holleville, avec accompagnement du chœur à bouche fermée.

Nous devons aussi une mention spéciale à l'organiste, M. Rosticher, qui a brillamment exécuté, à l'offertoire, une belle improvisation et à la sortie, le chœur triomphal de Guilmant.

Après l'évangile, M. Delsalle a célébré, en termes chaleureux, les louanges du patron de sa paroisse.

L'assistance, nombreuse et recueillie, gardera un excellent souvenir de cette première fête patronale.

Une partie de chiens ratiers. — De nombreux amateurs assistaient dimanche soir à 5 heures, à une partie de chiens ratiers, qui avait lieu, dans la salle des concours, chez M. A. Mesplomb, cabaretier, place du Trichon : entre *Bill* à M. Thersy, de Roubaix, et *Blanche* à M. Demacker ; l'enjeu était de 40 fr.; chaque chien avait 10 rats à détruire; c'est *Bill* qui est resté vainqueur; il a exterminé les 10 rats en 1 m. 24 secondes 1|2; *Blanche*, a été occupée 1 m. 25 sec. 1|2 pour remplir la même besogne.

Un vol, rue du Fontenoy. — Samedi, vers sept heures du soir, un vol a été commis chez M. Julien Germain, cabaretier, rue du Fontenoy.

Deux individus, élégamment vêtus, se trouvaient dans cet estaminet, quand, profitant de l'absence momentanée du patron, ils s'emparèrent d'une somme de quarante francs qui se trouvait dans le comptoir, et prirent la fuite.

Le patron, qui s'était aperçu immédiatement du vol, avertit les agents de sûreté Huyghe et Calonne qui se mirent à leur poursuite et qui parvinrent à en arrêter un, le nommé Jules Boxy, âgé de 27 ans, né à Londres, ouvrier tailleur, demeurant à Bruxelles.

Deux heures plus tard, ils arrêtaient, rue de l'Ermitage, son frère et son complice, celui qui avait dérobé la somme et qui était encore porteur de 31 francs 50 centimes. Interrogé sur la provenance de cet argent, il a avoué être l'auteur du vol. Les deux filous ont été écroués au dépôt.

Un misérable. — Un ouvrier teinturier, d'une soixantaine d'années, Pierre Desmet, de la rue de Rohan, a été arrêté dimanche après-midi. Cet individu se serait rendu coupable de faits monstrueux. La victime serait une petite fille de sept ans.

Un aliéné. — Samedi soir, vers huit heures, M. Wissand, négociant en pétrole, aperçut un individu, le nommé Gustave Demarcq, âgé de vingt-un ans, qui essayait d'ouvrir la porte de son magasin, boulevard de Cambrai.

Croyant avoir affaire à un malfaiteur, il avertit la police qui conduisit notre homme au bureau du commissaire. Là, Demarcq déclara qu'il était chargé par un industriel de la ville, de relever les numéros des maisons du boulevard de Paris. Ses parents furent avertis; ils ont fait connaître que leur fils était atteint d'aliénation mentale et que, trompant la surveillance dont il était l'objet, il s'était échappé de chez eux. Il a été remis à sa famille.

Croix. — *Un vol.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs, restés inconnus, ont pénétré dans la maison d'un ouvrier du boulevard de la Chapelle et ont soustrait différents objets.

Le propriétaire s'est aperçu du vol à son retour et a porté plainte.

Wasquehal. — *Le festival du Noir-Bonnet*. — Beaucoup de monde, dimanche, au concert-festival du *Noir Bonnet*, organisé par la société la *Jeune France*, harmonie. Cinq sociétés y prenaient part : Fanfare du Breucq, Harmonie de Croix, la chorale de Wasquehal, les trompettes de Wasquehal et la chorale de Croix.

Ces diverses sociétés, après s'être formées en cortège et avoir parcouru les principales rues de la commune, se sont rendues au lieu indiqué pour la fête et ont exécuté, à tour de rôle, aux applaudissements du public, des morceaux choisis.

Toufflers. — Dimanche, la société des anciens militaires de Lys-lez-Lannoy est allée complimenter la société consœur de Toufflers qui s'est constituée récemment. Le commandant Tricoit a prononcé le discours suivant :

« Chers compagnons d'armes,

» Partout, de nos jours, l'on voit se grouper dans une union fraternelle, les compagnons de tous genres d'industrie, de commerce, d'arts ou de sciences; c'est ainsi que les défenseurs de la Patrie, devenus vétérans, se sont formés en association, dans un but patriotique et par esprit de concorde et de solidarité.

» Toufflers, placée comme avant-garde sur la frontière, ne pouvait rester en arrière à ce mouvement, et nous, plus anciens, nous venons saluer les vaillants camarades de la *Patriote*, qui ont suivi l'exemple, et leur offrons ce bouquet, comme gage de notre fraternité.

» Mes amis hourra pour la *Patriote* de Toufflers. »

Des acclamations accueillent la fin de ce discours.

A la suite de ces applaudissements le commandant Tricoit remet un magnifique bouquet au président de la *Patriote* et donne l'accolade; après quoi tous se sont rendus au siège de la société où ils ont bu les vins d'honneur.

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier**, de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis (excepté le 3e jeudi du mois), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures, rue du Collège, 73 (en face du Collège). 53925—26861

Pharmacie du Tilleul 171, rue de Lannoy. Consultations gratuites. Bureau de nourrices. 27138—54484

Elles agissent de suite !

Mont-de-Marsan (Landes), le 19 mai 1890. — A l'arrivée de vos Pilules Suisses, la malade était extrêmement souffrante, dès qu'elle en eut fait usage, elle se trouva considérablement soulagée et par leur emploi suivi elle a fini par triompher du mal qui la faisait tant souffrir. (Sig. lég.) Mme Vve FERNANDEZ

A M. Hertzog, pharmacien, 28, r. de Grammont, Paris. 27194d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

IMPRIM RIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) et dans l' [illegible] conditions très avantageuses.

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

28 JUIN 1748. — Ordonnance de Jean Moreau de Séchelle, intendant de Flandre, portant défense aux manufacturiers de Roubaix de fabriquer les molletons. (*Registre de la manufacture*, f° 110 v°).

28 JUIN 1768. — Ordonnance du Magistrat de Roubaix, sur la requête des égards de la manufacture, règlementant la fabrication des futaines. (*Archives de Roubaix*, HH. 41, f° 168 verso). La futaine ou bazin était originaire de l'Italie. Des Pays-Bas, les réfugiés protestants la portèrent en Angleterre au commencement du XVIIe siècle. On la fabriquait à Roubaix en lin et coton, lin et laine, soie et laine.

29 JUIN 1866. — La Chambre consultative émet son avis sur la position faite à l'industrie de la teinture par les droits énormes qui pèsent sur les alcools dont l'emploi est indispensable comme dissolvants des bleus, violets et rouges d'aniline fort en vogue Elle estime qu'il y a lieu de poursuivre un dégrèvement qui permette à nos nationaux de lutter avec l'étranger. Il serait d'ailleurs facile d'enrayer la fraude que la régie aurait à redouter de ce dégrèvement, en mélangeant à cet alcool soit de l'aniline soit de l'essence de pétrole, qui rendraient impossible l'usage de l'alcool pour autre chose que la teinture. (*Histoire de la Chambre consultative de Roubaix*, page 366).

WATTRELOS

Une fête de gymnastique. — *Un incident*. — Dès midi, Wattrelos avait pris un air de fête. La plupart des maisons avaient arboré des drapeaux. C'est hier, en effet, qu'a été donnée la fête, organisée par la société de gymnastique *Les Enfants de la Patrie*, récemment subventionnée.

A une heure, les sociétés de gymnastique : *La Jeunesse Lannoyenne* de Launoy, *La Fraternelle* et l'*Avant Garde* de Lys-lez-Lannoy sont reçues au Pont du Sartel par un commissaire délégué.

A la même heure un commissaire va recevoir *Les Eclaireurs du Raverdi*, de Roubaix.

Les sociétés se rendent ensuite au *Grand-Casino*, rue du Moulin, où doit avoir lieu la formation du cortège et sont reçues par les *Enfants de la Patrie* et par *La Française*, société de gymnastique de la Vieille-Place.

A deux heures et demie le cortège se forme dans l'ordre suivant : 1. Société les *Enfants de la Patrie*; 2. *La Jeunesse Lannoyenne*, de Lannoy; 3. *La Fraternelle*, de Lys-lez-Lannoy; 4. *Les Eclaireurs*, du Raverdi de Roubaix; 5. *L'Avant-Garde*, de Lys-lez-Lannoy, 6. *La Française*, de Wattrelos.

Vers trois heures le cortège arrive sur la Grande-Place. Les gymnastes sont accueillis par des bravos répétés.

Au passage de *La Française*, M. le commissaire ordonne aux membres de se disperser, disant qu'un arrêté préfectoral a interdit la création de cette société. Deux gymnastes, récalcitrants, sont arrêtés.

Les Enfants de la Patrie exécutent différents mouvements, entr'autres ceux qui ont été imposés au concours de Saint-Denis, le 15 août dernier.

Ensuite la section des pupilles exécute un mouvement d'ensemble avec chant patriotique.

Tous ces exercices sont accomplis avec un ensemble parfait.

A trois heures et demie, le cortège se reforme et se rend au local par la rue Pierre Catteau, la Vieille-Place le Crétinier et le Petit-Tournai.

A quatre heures et demie, les sociétés font leur entrée au local des *Enfants de la Patrie* chez M. Risson, estaminet du *Pinson d'Or*, hameau du Petit Tournai. La fête continue, par les exercices d'appareils et d'escrime.

A neuf heures a lieu une distribution de médailles aux sociétés.

La fête s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

Un acte de méchanceté. — Samedi soir vers neuf heures et demie, deux ouvriers se rendant en Belgique se trouvaient au hameau Saint-Liévin. Ils entrèrent chez Mme veuve Wagon, marchande de pommes de terre frites, et s'amusèrent à jeter de la graisse bouillante sur les pieds de cette femme, qui a été assez grièvement brûlée. Une enquête est ouverte.

TOURCOING

Le bourdon de Saint-Christophe. — C'est samedi prochain 4 juillet, qu'on entendra pour la première fois le son majestueux du bourdon de Saint-Christophe.

A l'occasion du grand pélérinage eucharistique d'Halluin, qui doit avoir lieu le dimanche, toutes les cloches des paroisses du diocèse devront être sonnées la veille, à l'heure de l'Angelus, pour annoncer cette grande solennité. On ne pouvait donc faire choix d'un jour plus propice pour mettre en branle le bourdon de Saint-Christophe, lequel est dédié au Sacré-Cœur et en porte l'image.

Il ne sera certes pas nécessaire de se déranger et de venir près de l'église, car on entendra facilement les sons à plusieurs kilomètres à la ronde, et même beaucoup plus loin, quand on aura le vent favorable.

Au concours de gymnastique de Beauvais, les *Enfants de Tourcoing* ont obtenu le premier prix de discipline, et de defilé; le deuxième prix d'honneur pour les exercices aux engins, le sixième pour la gymnastique, et le sixième prix au concours individuel.

Nos lecteurs, *qui vont en villégiature dans les ports du littoral belge, sont avisés qu'ils pourront à partir du 1er juillet, se procurer chaque matin, le* Journal de Roubaix :

A OSTENDE, *chez M. J. Vlietinck, rue de Brabant, 9 ;*

A BLANKENBERGHE, *chez Mme Castelain. Kiosque de l'Etoile, digue de mer ;*

A HEYST-SUR-MER, *Kiosque de la Presse conservatrice et indépendante.*

LILLE

Les courses de Lille. — *3me réunion*. — Temps superbe, assistance nombreuse et choisie, épreuves généralement intéressantes, tel est le bilan de la journée de dimanche.

Six épreuves étaient inscrites au programme :

Prix du gouvernement, trot monté, distance 3,200 mètres. Un seul cheval inscrit : *Ile-de-France*, à M. Bouluois, 6'58".

Prix du parc, distance 1,500 (à réclamer), 13 chevaux inscrits, 4 partants. 1er, *Gloria*, au comte R. de Clermont-Tonnerre; 2e, *La Coudraie*, à M. Lesage 3e *Disque*, au comte de Brisoult.

Prix spécial, distance 2,500 m, [illegible] inscrits, 2 partants. 1er, *Montflanquin*, à M. [illegible] 2e, *Aga*, à M. J. de Lebaudy.

Prix de la Société d'Encouragement, distance 2,000 mètres, 5 inscrits, 3 partants. 1er, *Florissant* à M. J.-A. Parjac; 2e, *Saint-Marc*, à M. P. Aumont ; 3e, *Marton*, à M. Vieil-Picard.

Prix de la ville de Lille, distance 3.000 m. 7 inscrits, 4 partants. 1er *Floréal*, à M Aumont ; 2e, *Forniose*, à M. Veil-Picard; 3e *Cambridjeshire*, à M. Carter.

Prix de Beilone (steeple-chase militaire, 4e série), pour tous officiers de l'armée active : distance 1800 metres, 19 inscrits, 12 partants. 1er *Nitienne*, à M. Parsy; 2e, *Lante*, à M. Douez, 3e *Orbit*, à M. Danguigny.

Deux chutes, heureusement sans gravité ; à signaler celles de *Palatine*, à M. de Valroger, et de *Paillasse*, à M. D'Hagerues.

A signaler, un orchestre roumain qui se faisait entendre dans le chalet rustique.

La réunion s'est terminée, à 5 heures 1|2, par le défilé des voitures.

La commission departementale. — La commission départementale se réunira le mercredi 1er juillet prochain, à deux heures et demie précises.

Les achats de l'Etat aux salons. — Pour les achats faits par l'Etat aux deux Salons, signalons les suivants qui concernent des œuvres dues à des artistes de notre région : *Le Chasseur*, statue en plâtre de M. Edgar Boutry; *Madeleine au réveil*, statue de marbre de M. Augustin Pèene; *Pendant la grève*, groupe de plâtre de M. Theunissen.

Concerts et Spectacles

Audition musicale. — Le *Choral Nadaud* se propose d'offrir prochainement à ses membres honoraires, une audition musicale avec le concours de la section mixte.

A cet effet une répétiton générale des chœurs qui y seront chantés aura lieu le mardi 30 juin, à 9 heures précises, au local de la société, rue Pauvrée, 28.

Une fête de bienfaisance. — Dimanche soir, à huit heures, a eu lieu au théatre Deschamps, une fête au profit des pauvres, organisée par la société d'armes *La Redoutable* sous la présidence de M. Charles Piron, avec le concours de la fanfare *La Patriote* et la société chorale *La Cigale*.

Les différentes parties du programme ont été exécutées à la grande satisfaction du public. A signaler les mouvements d'ensemble d'escrime à l'épée, de contre pointe, de canne, de chausson et de boxe française par *La Redoutable*.

Très bien réglés également les différents ballets, dansés par MM. Gustave Marin, Dumet, Debusschère et Devader.

L' « Union Roubaisienne ». — La fête intime et d'inauguration, organisée au *Café Fourmisien*, par le Cercle municipal d'escrime, *l'Union Roubaisienne*, sous la présidence de M. Alfred Leroy, avec le concours de la société symphonique *Les Ménestrels*, et de MM. F ri-

---

FEUILLETON DU 30 JUIN 1891. — N° 61

HONNEUR ME TIENT

PAR LOUIS DAVYL

DEUXIEME PARTIE

CAÏN

VI

Lorsque le banquier fut entré dans le cabinet de M. Suleau, celui-ci demanda :

— Eh bien ?

— J'ai une combinaison.

— Favorable à vos intérêts et aux nôtres ?

— Je l'espère.

— Parlez, alors.

— Non, pas encore; je suis venu pour vous demander un délai.

— De combien ?

— Huit jours.

— Je vous l'accorde.

— Alors, pendant l'armistice, rien à craindre de nos créanciers ?

— Vous pouvez demeurer en repos.

— En ce cas, merci et adieu.

— Adieu, fit le notaire ; mais pas plus de huit jours.

— C'est entendu.

M. Poirier revint au bureau.

Il sonna le caissier, celui-là même que nous avons vu apporter les trois cent mille francs à Alain.

— Monsieur, dit-il, après que le commis se fut rendu près de lui, voici le montant d'une somme remise à Mme la duchesse de Mauclerc et dont nous devions recevoir avis de dépôt chez MM. Wilson et Cie, de Pondichéry. Vous avez le reçu signé de M. le marquis de Mauclerc ; veuillez me le remettre.

Le caissier alla chercher le reçu et le rendit contre les billets à lui remis par son patron.

— C'est bien ; je vous remercie; vous pouvez vous retirer.

Lorsque Poirier fut seul, il déchira le reçu en deux, et, en ayant placé les morceaux dans une enveloppe, il la cacheta à la cire et mit l'adresse.

Lorsque M. Vaillant avait reconnu les efforts tentés par sa petite-fille pour se dégager de la pensée qui l'obsédait, en présence de tant de marques de la tendresse de son enfant, il reconnut qu'il tenait encore une large part dans son cœur :

— Ma mignonne, lui avait-il dit, n'espère ni ne désespère.

— Que veux-tu me faire comprendre ?

— Que, si rien n'est gagné, rien aussi n'est perdu.

— Que t'a appris M. Leroux ? Car c'est de chez lui que tu arrives ?

— Oui.

— Alors, parle ; j'aime mieux tout savoir. Ces incertitudes et ces anxiétés me tuent.

D'abord, et avant que tu me répondes, avoue-moi pourquoi tu es allé chez ce monsieur, et pourquoi tu t'es renseigné plutôt auprès de lui qu'auprès d'un autre ?

— Parce qu'il m'avait inspiré la plus absolue confiance. Et combien j'avais raison de croire en lui ?

— Alors il t'a dit ? demanda nerveusement Amélie.

— Rien.

— Comment, rien ?

— A cinq heures, il parlera.

— A cinq heures, aujourd'hui ?

— Oui.

— Quelle heure est-il ? demanda-t-elle.

La pendule allait sonner onze heures et demie.

— Grand-père, cinq heures et demie à attendre ! Cinq siècles !

— Chère mignonne, pourquoi ne point te tenir dans les dispositions d'esprit où je t'ai retrouvée en rentrant ? — Elle ne répondit point

Si Amélie avait affirmé de nouveau que son parti était pris, son sacrifice fait, elle eût menti, et elle avait horreur du mensonge. Les minutes qui s'écoulèrent jusqu'à l'heure indiquée lui parurent interminables.

Elle se tenait près de la fenêtre, blottie sur une chaise basse.

M. Vaillant était assis près d'elle.

Elle appuyait sa tête sur les genoux de son grand-père et le pauvre vieux, navré de douleur, dévoré, lui aussi, par les angoisses de l'attente, passait ses pauvres mains flétries et déjà froides sur le visage et sur les cheveux de son enfant.

De temps en temps, il rencontrait sous ses doigts une larme silencieuse coulant sur les joues d'Amélie.

Il vint des amis, le timbre annonça nombreux visiteurs, mais on avait donné l'ordre de ne recevoir personne.

— Tu ne voudrais pas sortir en voiture ? lui demanda Vaillant ; cela te distrairait.

— Non, grand-père.

— Alors, tu vas rester ainsi absorbée dans ton chagrin ?

— Grand-père, sois sans inquiétude ; je serai d'autant plus courageuse que la nouvelle sera plus mauvaise.

Mais le ton disait le contraire des paroles.

Tout à coup elle se leva :

— Grand-père, vous êtes tous fous ! Vous vous plaisez à soupçonner et à accuser sans preuve le plus galant homme qui soit. C'est M. Guichard qui a tout fait.

Puis, après un instant :

— Ah ! ce M. de Marsac, comme je le hais !

Elle revint s'asseoir aux pieds du bonhomme.

A chaque cinq minutes, elle regardait la pendule. L'aiguille semblait immobile et les secondes paraissaient des heures à la pauvre malheureuse.

A quatre heures et demie, au moment où, épuisée, à bout de forces, elle avait penché la tête et venait de s'endormir, Victoire entra.

— Une lettre pour monsieur.

Amélie se leva toute droite, rigide comme une statue.

Vaillant mit son lorgnon et lut. Sa petite-fille, sans respiration et sans voix, le dévorait du regard.

— C'est de lui, dit le grand-père.

Puis, après un instant :

— Ma fille chérie, bénis Dieu et sois heureuse !

— Lis ! lis ! s'écria-t-elle.

« Une circonstance imprévue m'oblige à retarder ma visite auprès de vous.

» Vous pourrez vous présenter demain chez Mme de Mauclerc.

» Dites à votre enfant qu'elle sera la bien-aimée. J'en ai reçu le serment. »

Amélie se jeta à genoux et, sans paroles, mais avec un regard rempli d'une foi sans bornes, elle leva les mains au ciel !

Jean avait défendu de la façon la plus formelle à son frère de rien apprendre à la duchesse de ce qui s'était passé.

Aussi lorsque Mme de Mauclerc demanda des explications sur les paroles qu'avait prononcées Alain et sur l'accusation portée par lui-même contre lui, son fils aîné parvint à lui donner le change, en prétextant que le non-paiement de la créance hypothécaire grevant l'hôtel était la cause de tout.

Alain avait gaspillé l'argent et quand il s'était déclaré infâme devant sa mère, c'était poussé par le remords d'une conduite irrégulière et par trop désordonnée, pendant que son frère se donnait tant de mal pour conquérir cet argent.

Mme de Mauclerc n'en demanda pas davantage, et crut facilement tout ce qu'on voulut lui faire croire.

Elle n'en ressentit que plus de tendresse pour Alain, en le trouvant si sensible et si repentant.

Ce petit nuage passé, elle se livra tout entière aux préoccupations qui lui suggéra le mariage de son fils.

Elle était inquiète, agitée ; elle trouvait que Vaillant tardait trop.

Elle se souvenait qu'il avait reçu sa visite avec une considération très marquée ; mais, en y réfléchissant bien, peut-être la proposition qu'elle apportait n'avait-elle pas, à son avis, fait naître assez d'enthousiasme chez l'ancien maçon.

Elle se rencontra seule avec Madeleine après le déjeuner.

Elle ne tarissait pas en projets de toutes sortes.

L'autre qui savait ce que coûtait ce bonheur et de quelles tortures il devait être le fruit, ne répondait rien ou à peine.

En quittant Alain, le duc s'était rendu à l'hôtel ; il espérait trouver Madeleine seule et pouvoir s'entretenir avec elle de ce qui lui restait à faire ; et puis il voulait apprendre à cette pauvre fille le succès de ses démarches et la signature de la concession.

Il entra dans le salon où se tenaient sa mère et sa cousine, au moment où sonnaient trois heures.

— Tu arrives bien, mon cher enfant, dit la duchesse ; nous causons du mariage de ton frère.

— Mais ce n'est pas chose faite !

— C'est tout comme, et sans doute Vaillant viendra m'apporter la réponse aujourd'hui.

Après un silence :

— Tu aurais dû t'enquérir de la fortune de ce bonhomme ; je sais que tu es en relations d'affaires avec M. Guichard, l'associé de Poirier. Par eux, et sans avoir l'air d'y prendre garde, tu aurais pu apprendre bien des choses.

— Ma mère, M. Vaillant possède plus de vingt millions.

— On le dit, mais...

— Je le tiens de lui-même.

— Il t'a parlé ?

— Nous nous sommes même entretenus longtemps à ce sujet.

— Que t'a-t-il dit ?

— Il m'a raconté l'amour de sa fille pour mon frère.

— Elle aime tant Alain que cela, cette petite ?

— Il paraît.

Pendant cette conversation à bâtons rompus, Mlle de Mauclerc ne disait mot ; elle se tenait près de la table, assortissant des laines.

La duchesse, trouvant que son fils ne lui répondait à toutes ses questions que d'une façon évasive et comme un homme préoccupé d'autres choses, se leva, disant :

— Je vous laisse, je vais m'habiller ; car, comme Vaillant viendra sans doute...

Les deux jeunes gens restèrent seuls.

— Eh bien ? demanda Madeleine.

Jean lui raconta la visite de Guichard, puis l'arrivée de Vaillant et enfin son long entretien avec son frère.

— Je n'ai pas besoin de vous exprimer le trouble dans lequel m'ont plongé les paroles de M. Vaillant. J'ai pensé qu'en présence des angoisses de ce pauvre vieux je devais répondre par la plus entière franchise, aussi ai-je tout avoué.

— Quoi ?

— Il sait que je suis le duc de Mauclerc.

Madeleine lui tendit la main.

— Vous avez bien agi.

Puis après.

— Que pensez-vous d'Alain ?

— Chère amie, vous me posez là une question bien embarrassante. Je vous avouerai qu'il m'a laissé rempli d'espérances. Je le dirai à Vaillant. Notre malheur l'a changé absolument. Maintenant cela durera-t-il ?

— Espérons, mon ami. Vous avez raison ; il est préférable que cette union s'accomplisse, puisque cette jeune fille l'aime à un tel point.

— Ma bien-aimée !...

Sur un geste de Madeleine :

— Je vous en conjure, laissez-moi vous donner ce nom encore ; j'admets pour un instant que vous soyez destinée à un autre, mais vous n'êtes point encore à lui ; vous vous appartenez et les paroles d'un malheureux ne peuvent blesser ni vos délicatesses ni vos pudeurs.

— Alors, répondit Madeleine avec le plus amer sourire, vous croyez que ce sont mes délicatesses et mes pudeurs qui arrêtent sur vos lèvres les mots d'amour dont votre cœur est plein ?

— Non, chère âme, ce n'est point cela, mais comme tous deux avons été choisis, sans doute, de toute éternité, pour être les victimes du devoir, je désirais que nous n'accomplissions pas notre sacrifice par morceaux.

— Le courage me manque.

— A moi aussi, mais il faut nous cramponner à nous-mêmes et nous vaincre.

(*A suivre.*) LOUIS DAVYL.